

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2011

Université Paris Descartes – Salle du Conseil

Présents : Michel Borgetto, Jean-Pierre Claveranne, Maxence Cormier, Brigitte Feuillet-Liger, Isabelle de Lamberterie, Anne Laude, Jean-Michel Lemoyne de Forges, Marie-Laure Moquet-Anger, Guillaume Rousset, Didier Tabuteau, François Vialla, Daniel Vion.

Excusés : Michel Bélanger, Antoine Leca, Didier Truchet.

Assistait à la réunion : Véronique Fraysse.

La séance est ouverte à 10h.

Sauf indication contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Les sujets suivants ont été abordés :

1/ Modifications des statuts

Plusieurs propositions de modifications de statuts sont envisagées :

- L'augmentation du nombre de membres du Conseil d'administration

Cette augmentation est envisagée afin de permettre une diversité et un champ d'action plus importants. Dans ce contexte, une autre possibilité est avancée : la mise en place d'un système de suppléants/titulaires pour la composition de ce même conseil.

- La radiation des membres non cotisants

Faisant suite à ce qui avait pu être dit à Bordeaux lors du Conseil d'administration d'octobre 2010, l'hypothèse d'une radiation des membres qui n'aurait pas cotisé pendant un certain nombre d'années est envisagée à nouveau.

Un débat s'engage sur l'ensemble de ces points.

2/ Organisation scientifique et matérielle des prochains colloques et séances d'étude

- *Colloque annuel 2012*

Plusieurs points sont abordés :

Le fond

Le prochain colloque annuel de l'association aura pour thème « Migration et santé ». Une version provisoire du programme est proposée par Anne Laude, sur la base du travail réalisé entre Anne Laude, Michel Bélanger et Olivier Guillod. L'idée consiste à ouvrir la réflexion de deux manières : aux autres disciplines (géographie, anthropologie...), aux expériences des autres Etats. Des échanges multiples ont lieu dont l'objectif est de trouver un équilibre entre la place du droit (notamment les questions d'AME et de CMU) et des autres disciplines, mais entre l'attention accordée à la situation française et celle vouée aux autres pays.

Une réflexion s'engage sur les thèmes suggérés auxquels sont ajoutés d'autres propositions complémentaires par de très nombreux membres du Conseil d'administration et notamment :

- Maintien sur le territoire et état de santé ; Rapports entre migrations et contrôle sanitaire aux frontières ; Prise en charge du mineur étranger isolé en droit européen par Maxence Cormier,
- Approche des rapports entre migration et santé par le droit de l'Union européenne (notamment avec la directive sur les soins transfrontaliers), par Didier Tabuteau,
- Les xenodochia (hôpitaux pour étrangers) ou les hôpitaux transfrontaliers par François Vialla,

L'architecture générale de la journée pourrait être construite ainsi :

- Matin : un rapport introductif poserait le cadre juridique général, avant deux interventions spécifiques puis une table ronde faisant intervenir quatre professionnels pour 15 min chacun, suivi d'un débat, notamment sur le droit européen et le droit comparé européen ;
- Après-midi : une intervention spécifique aurait lieu par exemple sur la question du maintien sur le territoire, suivie d'une seconde table ronde professionnelle. Un rapport de synthèse est éventuellement envisagé.

La diffusion du programme serait faite de manière large, notamment par l'Association européenne de droit de la santé. Des intervenants étrangers pourraient être aisément sollicités (G. Schamps, P. Girolami, A. Lopez de la Osa Escribano, E. Grass...). D'autres types d'intervenants pourraient être contactés à l'université (Muriel Le Barbier-Le Bris sur la question du maintien sur le territoire) et au sein des instances européennes, du Ministère français de la santé, des ARS, des douanes, des aéroports de Paris, de Médecins du monde...).

La date

Après de nombreux échanges, il est convenu que ce colloque aura lieu à Paris le mardi 3 avril 2012. Le lieu pourrait changer en fonction des différentes disponibilités (site de Vaugirard de l'Université Paris 2, sites de Malakoff ou des Saints-Pères de l'Université Paris Descartes).

Au vu de l'ampleur de ce colloque, mais aussi d'un calendrier particulier cette année (différentes élections et jours fériés en mai et juin), il est décidé de ne pas organiser de séance

d'étude en juin 2012. Un conseil d'administration aura donc lieu la veille du colloque, en fin de journée, le lundi 2 avril 2012.

- *Séance d'étude d'octobre 2012*

En lien avec les discussions du Conseil d'administration du 23 juin 2011, différentes propositions sont relayées par Anne Laude :

- Les soins sans consentement,
- La santé au travail,
- La médiation en santé.

Après débat, l'attention se concentre plus particulièrement sur les soins sans consentement, sujet vaste qui dépasse largement la seule question des soins psychiatriques : vaccination obligatoire, injonction thérapeutique, réalité du consentement aux actes médicaux classiques, aux contrats de séjour... Ce thème est retenu.

Isabelle de Lamberterie manifeste le souhait de participer au comité de pilotage de cette manifestation, lorsque le temps sera venu.

Au vu de l'étendue du sujet et puisque la séance d'étude de juin 2012 n'aura pas lieu, il est convenu que cette séance d'étude se déroule sur une journée.

Les membres du Conseil d'administration retiennent la date du jeudi 4 octobre 2012.

- *Colloque annuel mars 2013*

Plusieurs thèmes sont proposés :

- « Droit et cancer », proposé par Jean-Pierre Claveranne,
- « Mineur et santé », suggéré par Maxence Cormier,
- « Performance et santé », avancé par François Vialla, lequel souhaite prendre rang pour mars 2013 ou mars 2014.

3/ Renouvellement du Conseil d'administration

Le renouvellement du Conseil d'administration sera réalisé à 14h par l'Assemblée générale. Anne Laude précise d'ores-et-déjà que Rémi Pellet sera candidat si la configuration des candidatures venait à le permettre.

4/ Divers

Plusieurs autres points sont traités :

Propositions externes

Anne Laude relaie la demande formulée auprès de l'AFDS d'un réseau de médecins de Rhône-Alpes qui souhaite organiser une soirée-débat sur le partage des données médicales avec un spécialiste de ces questions. Isabelle de Lamberterie signale qu'elle peut aisément transmettre les coordonnées de personnes compétentes sur ce sujet.

Anne Laude transmet également le souhait de Catherine Régis de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, d'organiser une rencontre des juristes francophones de droit de la santé, dont la première édition aurait lieu au Québec. Les membres du Conseil d'administration sont tout à fait d'accord pour mettre en place un partenariat, notamment pour l'édition suivante, laquelle pourrait avoir lieu en France.

Propositions internes

Anne Laude aborde, comme cela a été le cas lors de précédents conseils, la question des journées doctorales pour les doctorants travaillant dans le domaine de la santé quelle que soit leur discipline (droit, économie, gestion, santé publique, sociologie, géographie, philosophie...). Des échanges s'en suivent, et deux possibilités sont envisagées : Isabelle de Lamberterie relance l'idée d'organiser cette manifestation en se rapprochant du Réseau Droit, science et technique dont les Masters Class constituent une expérience intéressante. Une organisation plus autonome est également envisagée par d'autres membres du Conseil d'administration.

Anne Laude va se rapprocher de la Société française de santé publique, du Cercle des économistes de la santé notamment, mais aussi de Rafael Encinas de Munagorri, responsable du RDST, afin de leur soumettre cette idée. Anne Laude tiendra ensuite au courant les membres du Conseil d'administration.

Comptes

Jean-Pierre Claveranne présente l'état des comptes de l'association en prévision de ce dont il sera fait état lors de l'Assemblée générale à venir.

Blog

Anne Laude relaie la proposition déjà étudiée de mettre en place un blog ou bien un éditorial/billet d'actualité à transmettre tant par le site web de l'association que par la liste de diffusion.

Isabelle de Lamberterie propose que cet éditorial/billet d'actualité soit rédigé une fois par mois par un membre du Conseil d'administration sur la base d'une rotation.

François Vialla propose de rédiger une première édition sur la liberté d'installation.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Anne Laude

Guillaume Rousset